

*Initiatives ministérielles*

Il faut se rappeler que l'Alberta, à un certain moment, a dû venir humblement demander de l'aide au gouvernement du Canada, et comment aujourd'hui elle constitue un atout pour nous tous, non seulement en nous fournissant un approvisionnement sûr en pétrole—et il nous suffit de songer aux événements dans le golfe Persique pour nous en rappeler—mais aussi combien les Albertains ont contribué à la péréquation et au bien-être de tous les Canadiens depuis de nombreuses années en partie à cause du travail de ces personnes que ne savaient peut-être pas ce qu'elles construisaient vers la fin des années 1940.

Il m'a parlé par exemple des puits suivants qui ont été creusés, des jaillissements de pétrole et des problèmes qu'ils rencontraient du point de vue technologique. Il m'a raconté comment il y avait des moments où ils devaient littéralement creuser des bassins pour recueillir le pétrole qu'ils avaient trouvé et qu'ils ne savaient où stocker. Dans un secteur, ils ont récupéré de cette manière environ un million et demi de barils de pétrole, littéralement en faisant couler le pétrole dans des tranchées pour qu'il se déverse dans ces bassins de récupération.

Cela a l'air primitif aujourd'hui, mais cela est arrivé effectivement. Et à partir de ces débuts modestes, on a mis sur pied une industrie pétrolière qui est aujourd'hui considérée selon les normes mondiales comme étant de premier ordre.

À mon avis, les Canadiens qui considèrent vraiment Hibernia et les risques que présente pour nous tous n'importe lequel de ces grands projets ne croient pas que ces risques dans le contexte d'aujourd'hui soient bien différents de ceux que courait l'Alberta à la fin des années 1940.

Je songe à des endroits comme Stevanger en Norvège et je vois ce qui s'est passé dans cette localité en ce qui concerne les services offerts à l'industrie pétrolière dans la mer du Nord, ou ce qui s'est passé dans le nord de l'Angleterre ou en Écosse et la technologie qu'on a mise au point. Trop souvent, comme Canadiens, nous trouvons naturel, par exemple, que les Hollandais ou les Norvégiens ou certains pays du Pacifique puissent avoir accès à ce genre de projets et que nous, les Canadiens, nous en soyons exclus.

Je pense que le projet Hibernia peut devenir pour nous tous, Canadiens, la nouvelle frontière. Je le crois sincèrement. Je ne pense pas que j'exagère. J'espère que pour nous tous c'est ce que Hibernia signifiera.

Je suis très heureux, car je me rends assez souvent en Alberta à cause de mes responsabilités, de m'entretenir de temps en temps avec des gens qui m'ont demandé d'encourager le projet Hibernia. Nous voulons qu'il soit réalisé parce qu'il va aider, nous en sommes convaincus,

l'industrie énergétique du Canada. Je les remercie de ce point de vue également concernant ce projet.

Nous allons évidemment bénéficier de compétences, de connaissances et de technologies nouvelles venant d'autres pays, car nous ne devrions jamais nous imaginer que nous les possédons toutes. Nous voulons cependant les acquérir, ces spécialités, pour nous-mêmes également, et je pense bien que le projet Hibernia permettra de le faire. Dans le domaine de l'ingénierie, notre expérience en matière de plates-formes de forage sous-marin nous permettra d'exporter notre savoir-faire dans d'autres parties du monde. Voilà le genre de retombées dont notre pays doit se soucier.

Les ententes qui nous engagent ont été parachevées mais sont détenues en dépôt fiduciaire par un tiers indépendant jusqu'à ce qu'un dernier obstacle soit éliminé. Ce qui nous amène à notre tâche pour aujourd'hui, l'adoption du projet de loi C-44.

Les députés ministériels, de même que bon nombre de nos collègues d'en face, sont impatients d'en finir avec cette mesure habilitante. On a beaucoup parlé de la participation fédérale au projet Hibernia. Il est clair depuis un certain temps que le projet Hibernia constitue une entreprise tout simplement trop onéreuse et gigantesque pour se réaliser sans participation publique. Voilà pourquoi nous nous sommes associés en 1988 au gouvernement de Terre-Neuve et à cinq sociétés du secteur privé en signant une déclaration de principes en vue de mettre le gisement Hibernia en valeur. Le projet de loi C-44 autorisera le gouvernement à conclure des ententes qui nous engageront légalement à remplir les engagements que nous avons pris dans la déclaration de principes.

Ce cas-ci n'a également rien d'unique. On entend de temps en temps des critiques à propos des prétendus mégaprojets, mais qui dit énergie dit en général mégaprojets. Cela tient à sa nature même, et même si, c'est vrai, il faut donner la priorité à des centrales moins vastes—et je proposerai des programmes de cette nature dans le courant de l'année—j'invite les députés à regarder le monde autour de nous et je leur rappelle que l'exploitation pétrolière nous place dans des circonstances différentes de celles de notre voisin du sud qui se voit obligé d'importer 50 p. 100 de ses approvisionnements en gaz et pétrole. Vu les délais d'exécution, nous avons intérêt à mettre ces projets en marche.

Le projet Suncor semblait-il raisonnable quand il a été mis en oeuvre? On aurait pu douter de sa valeur au plan économique. Syncrude semblait plus logique. Je me souviens que, en 1979, lorsque j'étais ministre des Affaires indiennes, nous avons travaillé au projet de Cold Lake parce qu'un grand nombre d'autochtones étaient touchés. On en reconnaît le mérite aujourd'hui. Les régions neuves sont de véritables cadeaux qui nous sont donnés. Nous n'avons rien fait pour les mériter, pas plus que nous